



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 23 février 2023 — N° 20

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bussière (Gatineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Eric Proulx pour sa persévérance et sa détermination.

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des femmes.

M. Sainte-Croix (Gaspé) fait une déclaration afin de souligner la tenue des Traversées de la Gaspésie.

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner la tenue des forums citoyens Parlons éducation.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de La Corporation Cité-Joie inc.

23 février 2023

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale de la lutte contre l’exploitation sexuelle des mineurs.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de féliciter M. Dany Gagnon, récipiendaire d’une bourse de la Fondation du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et gagnant d’un trophée CyberTalents.

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de souligner le 350^e anniversaire de la seigneurie de Saint-Ours.

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de sensibiliser les citoyens aux particularités des maladies cardiaques et cérébrales chez les femmes.

M. Poulin (Beauce-Sud) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de M. Sylvain Veilleux, directeur du Service de sécurité incendie de la ville de Saint-Georges.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le travail de l’organisme L’appart à moi.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire de la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska.

23 février 2023

À 9 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 12 Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés à la suite d'une agression sexuelle et des personnes victimes de cette agression ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d'un projet de grossesse pour autrui

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 12.

Mme Rizqy (Saint-Laurent) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 199 Loi visant une meilleure protection du consommateur contre les contrats de crédit abusifs

23 février 2023

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 199.

Dépôts de documents

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport 2021-2022 de la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale concernant l'application de la Loi sur l'administration publique;

(Dépôt n° 390-20230223)

Le rapport annuel 2021-2022 de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

(Dépôt n° 391-20230223)

M. Dubé, ministre de la Santé, dépose :

Le rapport quinquennal 2018-2023 de mise en œuvre de la Loi visant à prévenir les cancers de la peau causés par le bronzage artificiel;

(Dépôt n° 392-20230223)

Les comptes de la santé 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

(Dépôt n° 393-20230223)

23 février 2023

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport annuel d'activités 2021-2022 de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec.

(Dépôt n° 394-20230223)

Mme la présidente dépose :

Le Rapport d'enquête de la commissaire à l'éthique et à la déontologie au président de l'Assemblée nationale au sujet de monsieur Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et député de Terrebonne.

(Dépôt n° 395-20230223)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 21 et 22 février 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de la justice, notamment en favorisant la médiation et l'arbitrage et en simplifiant la procédure civile à la Cour du Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 396-20230223)

23 février 2023

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

Mme la présidente informe l'Assemblée qu'elle a reçu, dans les délais prescrits, une demande d'intervention portant sur une violation de droit ou de privilège de M. Derraji, leader parlementaire de l'opposition officielle.

Dans son avis, le leader de l'opposition officielle allègue que la ministre de la Famille aurait commis un outrage au parlement en induisant l'Assemblée nationale en erreur en déclarant à trois reprises que 33 000 enfants étaient en attente d'un service de garde lors de la période de questions et de réponses orales du 16 février 2023.

L'avis fait également mention de l'intention du leader de l'opposition officielle de présenter une motion en vertu des article 315 et suivants du Règlement.

Mme la présidente informe l'Assemblée qu'elle entendra les arguments à une séance ultérieure.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires à trois reprises.

À la demande de Mme la présidente, Mme Garceau (Robert-Baldwin) retire certains propos non parlementaires.

23 février 2023

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un dépôt de rapport de commission.

Dépôts de rapports de commissions

M. Simard (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 22 février 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 22 mars 2022 et à certaines autres mesures. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 397-20230223)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 22 février 2023 sur la motion proposée par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le gouvernement caquiste a proposé de financer une baisse d'impôts à même les sommes versées au Fonds des générations;

QU'elle déclare qu'une telle proposition aurait un impact négatif sur l'équité entre les générations et aurait un impact important en perte de revenus potentiels dans le Fonds des générations sur un horizon à long terme;

QU'elle rappelle la nécessité de poursuivre les efforts à long terme afin de réduire le ratio d'endettement du Québec;

QU'elle déclare que toute modification aux versements et au fonctionnement du Fonds doit faire l'objet préalable d'une vaste consultation nationale auprès de la jeunesse du Québec;

23 février 2023

QU'en conséquence, elle demande au gouvernement caquiste de maintenir l'intégralité du capital et des versements au Fonds des générations.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 36 en annexe)

Pour : **18** Contre : **90** Abstention : **0**

Motions sans préavis

M. Bérubé (Matane-Matapédia) présente une motion concernant l'intégration du ministre de la Justice au Groupe d'action pour l'avenir de la langue française; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), Mme Ghazal (Mercier), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Semaine nationale de la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, qui se déroule chaque année du 1^{er} au 7 mars ainsi que la Journée nationale de la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, qui se déroulera le 4 mars prochain;

QU'elle reconnaisse l'importance d'envoyer un message fort au sujet de l'exploitation sexuelle des mineurs, à savoir que celle-ci ne sera jamais tolérée dans notre société et que tous les acteurs gouvernementaux, organismes communautaires, établissements d'enseignement, citoyens et entreprises continueront de se mobiliser pour combattre ce fléau;

23 février 2023

QU'elle réitère que cette lutte constitue toujours une priorité nationale et qu'il convient que le gouvernement du Québec poursuive ses actions sur plusieurs fronts, comme l'indique le Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs – Briser le cycle de l'exploitation sexuelle;

QU'elle souligne le travail transpartisan des élus au cours de la dernière législature sur ce dossier;

QU'elle reconnaisse et salue le travail de nombreux intervenants sur le terrain, notamment celui des organismes communautaires qui agissent en complémentarité des actions gouvernementales, afin de venir en aide aux personnes victimes d'exploitation sexuelle et à leurs proches.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Derraji, leader parlementaire de l'opposition officielle, conjointement avec M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la neutralité politique de la fonction publique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Legault, premier ministre, Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme le droit inaliénable du peuple ukrainien à son intégrité territoriale;

23 février 2023

QU'elle déclare l'agression armée de l'Ukraine par la Russie comme défiant les lois internationales, notamment par des agressions militaires sur la population civile, ainsi que ses infrastructures essentielles;

QU'à l'instar de la Chambre des communes du Canada, elle dénonce les actes à caractère génocidaire commis contre le peuple ukrainien qui ont été rapportés par les médias;

QU'elle souhaite la bienvenue au Québec à toutes les Ukrainiennes et à tous les Ukrainiens temporairement déplacés, tout en demandant aux gouvernements du Québec et du Canada de tout faire en leur pouvoir pour faciliter leur arrivée au pays;

QU'elle réaffirme le caractère historique de sa relation d'amitié avec la diaspora ukrainienne au Québec;

QU'elle salue la résistance héroïque du peuple ukrainien et le courage du mouvement d'opposition à la guerre en Russie;

QU'enfin, l'Assemblée nationale observe une minute de silence à la mémoire des victimes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Benjamin, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Nichols (Vaudreuil), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Marissal (Rosemont), présente une motion concernant les services ambulanciers; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

23 février 2023

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives.

M. Benjamin, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant l'augmentation de la violence dans les écoles et autour des écoles;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative concernant les fermetures et les conversions de résidences privées pour aînés (RPA).

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 17 mars 2023, Mme Zaga Mendez (Verdun) s'adressera à Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'importance d'un nouveau contrat social minier devant l'explosion du nombre de claims dans le sud du Québec ».

23 février 2023

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques, qui, les 8, 9 et 14 février 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document de consultation sur le Régime de rentes du Québec intitulé *Un régime adapté aux défis du 21^e siècle*. Le rapport contient des observations, une conclusion et trois recommandations.

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 60 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 32 minutes 42 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 19 minutes 48 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées au troisième groupe d'opposition, et 1 minute 30 secondes sont allouées à la députée indépendante. Dans ce cadre, le temps non utilisé par la députée indépendante ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 13 heures, conformément à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Garceau (Robert-Baldwin) à Mme Roy, ministre de la Famille, portant sur le sujet suivant : « les informations contradictoires sur la liste d'attente pour obtenir une place en service de garde »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) à M. Drainville, ministre de l'Éducation, portant sur le sujet suivant : « l'abolition du service itinérant d'orthopédagogie par le Centre de services sociaux de Montréal ».

23 février 2023

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Rizqy (Saint-Laurent) dépose :

Copie d'un tableau intitulé *SSPI Diagnostics – Diagnostics rencontrés chez les élèves suivis par le SSPI*;

(Dépôt n° 398-20230223)

Copie d'un tableau, en date du 23 février 2023, intitulé *Liste des écoles desservies SSPI – année scolaire 2022-2023*.

(Dépôt n° 399-20230223)

À 13 h 26, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

Les travaux reprennent à 14 h 30.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des finances publiques, qui, les 8, 9 et 14 février 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document de consultation sur le Régime de rentes du Québec intitulé *Un régime adapté aux défis du 21^e siècle*. Le rapport contient des observations, une conclusion et trois recommandations.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 14 mars 2023, à 10 heures.

La motion est adoptée.

23 février 2023

À 15 h 18, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 14 mars 2023, à 10 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY

23 février 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) :

(Vote n° 36)

POUR - 18

Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Prass (PLQ)
Cadet (PLQ)	Dufour (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Rizqy (PLQ)
Caron (PLQ)	(Mille-Îles)	McGraw (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
(La Pinière)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Garceau (PLQ)	Nichols (IND)	Tanguay (PLQ)

CONTRE - 90

Abou-Khalil (CAQ)	Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Labrie (QS)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Orford)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Roy (CAQ)
Bernard (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Verchères)
Bérubé (PQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blais (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Skeete (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	Leduc (QS)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Tardif (CAQ)
Boutin (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	Grandmont (QS)	(Chapleau)	Zaga Mendez (QS)
Caron (CAQ)	Groncin (CAQ)	Mallette (CAQ)	Zanetti (QS)
(Portneuf)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	